

Le vélo-école est un des projets pédagogiques du groupe scolaire de Rompsay

Les CE1 deviennent des cyclistes responsables



Derniers conseils de la directrice avant le départ

PHOTO JEAN-MARIE CARROT

■ Les vélos-écoles existent déjà depuis plusieurs années en Hollande et en Belgique ; le vélo est un moyen de circulation en ville avec de nombreux avantages comme la rapidité, l'exercice physique, la non-pollution et le stationnement réduit. Les pouvoirs publics, les institutions et les associations ont pris en compte ce fait pour éduquer les jeunes cyclistes. M^{me} Marche, directrice du groupe scolaire de Rompsay, a donc opté pour ce projet avec l'aide de l'association rochelaise Vélo-Ecole (16, avenue Pierre-Loti La Rochelle).

Dix-neuf élèves de CE1 et vingt-cinq de CM2 ont suivi six séances d'enseignement comportant la

maîtrise de la machine, la connaissance du code de la route, l'entretien, les réparations élémentaires et pour finir une conduite accompagnée en ville à la manière des auto-écoles.

Le vendredi 4 mai, trois groupes encadrés par l'association Vélo-Ecole et la directrice ont circulé tous vêtus de gilets fluorescents et de casques avenue Louise-Pinchon, avenue de Rompsay et le Petit-Marseille. Cet enseignement permettra à ces jeunes écoliers de Rompsay de s'insérer dans la circulation en assurant au mieux leur sécurité et celle des autres usagers, c'est aussi les aider à faire le trajet domicile école en vélo et à circuler en ville.